

ANIMATIONS MONTARGOISES



VARIETE

• ART MENGO

*Le troubadour
Toulousain*

samedi 4 décembre à
20h45

Espace Jean Vilar Amilly

- plein tarif : 20€
- carte APSAM : 18€
- carte jeunes : 8€
- concert Amilly Spectacles

CONCERT

• INTEGRALE DES SIX GRANDS MOTETS

*L'immortelle magie
de Bach*

de Jean-Sébastien Bach
vendredi 10 décembre à

- 20h30
- durée : 1h30 (avec entracte)
- Eglise Ste Madeleine Montargis
- places réservées par zones :
- plein tarif : 20€
- carte APSAM : 18€
- carte jeunes enfants écoles de musique: 8€
- Eglise chauffée concert APSAM
- ville de Montargis

GOSPEL

• THE SENSATIONAL NIGHTINGALES

Une liesse sacrée
spiritual and gospel songs
dimanche 12 décembre
à 18h

- durée : 2h
- Eglise Ste Madeleine Montargis
- places réservées par zones :
- plein tarif : 18€
- carte APSAM et hot club : 15€
- carte jeunes : 8€

Eglise chauffée
concert APSAM
ville de Montargis

CONCERT

• MAITRISE DE SAINT CHRISTOPHE ET ENSEMBLE VOCAL "LES TEMPERA- MENS"

Musique vénitienne

polychorale pour Noël
dimanche 19 décembre à 18h

- Eglise St Martin Amilly
- plein tarif : 15€
- scolaires et étudiants : 10€
- carte jeunes enfants écoles de musique: 5€
- concert de Noël Amilly Spectacles
- Jardins d'Agrément

JAZZ

• GUY MARCHAND ET LE BIG BAND DE FRED MANOUKIAN

Un swing ravageur
samedi 8 janvier à 20h45

- durée : 1h30
- complexe du Château-Blanc
- Villemandeur
- à l'avance :
- plein tarif : 20€
- carte APSAM : 18€
- carte jeunes : 8€
- sur place :
- tarif unique : 23€
- concert APSAM Agglomération Montargoise

DANSE

• LES FABLES A LA FONTAINE

*Et bien dansez mainte-
nant !*

par la Petite Fabrique
vendredi 21 janvier à 20h45

- durée : 1h15
- espace Jean Vilar Amilly
- plein tarif : 15€
- carte APSAM : 12€
- carte jeunes : 8€
- spectacle APSAM Agglomération Montargoise

HUMOUR

• ELIE SEMOUN

Un spectacle explosif
dimanche 30 janvier à 18h
durée : 1h30
complexe du Château-Blanc
Villemandeur

- tarif unique :
- à l'avance : 20€
- sur place : 23€
- spectacle APSAM Agglomération Montargoise

CLOWNS

• LES WITLOOF DANS SOUS PRESSION

Un beau duo d'humour
jeudi 3 février à 20h
vendredi 4 février à 20h30
durée 1h15

- Tivoli Montargis
- plein tarif : 15€
- carte APSAM : 12€
- carte jeunes : 8€
- spectacle APSAM Agglomération Montargoise

VARIETE MUSIQUE DU MONDE

• ROKIA TRAORÉ ET SES MUSICIENS

La fée du Mali
samedi 26 février à 20h45
durée : 1h30
complexe du Château-Blanc

- Villemandeur
- à l'avance, assis :
- plein tarif : 18€
- carte APSAM + jeunes : 16€
- à l'avance, debout :
- tarif unique : 10€
- sur place :
- tarif unique : 20€
- concert APSAM Agglomération Montargoise

CIRQUE THEATRE

• ZOUFF !

De la folie douce

un spectacle des
Argonautes
mardi 1er mars et jeudi 3
mars

- à 20h45
- mercredi 2 mars à 19h
- durée : 1h
- Tivoli Montargis
- plein tarif : 15€
- carte APSAM : 12€
- carte jeunes : 8€
- gratuit pour les habitants de Montargis, Conflans
et Pannes (places à retirer en mairie)
- spectacle APSAM Agglomération Montargoise

THEATRE

• MARIAGE (EN) BLANC

Marché de dupes ?
de Roberto Cavosi
lundi 14 mars à 20h45
durée : 1h40

- Espace Jean Vilar Amilly
- 1ère catégorie :
- plein tarif : 20€
- carte APSAM : 18€
- carte jeunes : 8€
- 2ème catégorie :
- plein tarif : 18€
- carte APSAM : 16€
- carte jeunes : 8€
- spectacle APSAM Agglomération Montargoise

CONCERT

• ANDREAS STAIER

Beethoven, Haydn
récital de piano
vendredi 18 mars à 20h45
Tivoli Montargis

- plein tarif : 18€
- scolaires et étudiants : 15€
- carte jeunes
enfants écoles de musique: 8€
- spectacle APSAM ville de Montargis

**Demandez la brochure
de l'APSAM !
au service
culturel de l'AME
au 02 38 95 02 15**

COMMUNIQUER EN ANGLAIS
POUR LES ENFANTS
POUR LES PROFESSIONNELS
POUR LE PLAISIR
AVEC

APIA

Association Pour l'Initiation à l'Anglais

Informations au 06.85.40.79.86
e-mail : apia@wanadoo.fr

A MONTARGIS

AMILLY spectacles

ZUCO 103

Musiques actuelles
Samedi 22 Janvier 2005
20h45
Espace Jean Vilar
Mix Music et Vidéo



Tarifs :
Plein tarif : 19 €
APSAM : 15 €
Cartes Jeunes : 8 €
Places debout : 8 €

Réservations et renseignements
au 02.38.85.81.96 (Espace
Jean Vilar)
ou au 02.38.95.02.15
(Tivoli).
Nombre de places limitées.

SHEER.K

Musiques actuelles
Samedi 12 mars 2005 20h45
Espace Jean Vilar
Electro Jazz Brasil



Tarifs :
Plein tarif : 19 €
APSAM : 15 €
Carte jeunes : 8 €
Places debout : 8 €

Réservations et renseignements
au 02.38.85.81.96
(Espace Jean Vilar)
ou au 02.38.95.02.15
(Tivoli). Nombre de places
limitées.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre DOOR
Rédaction :
Jean-François PEZAIRE
E-mail : agglo-montargoise@wanadoo.fr
Tél. 02.38.95.02.02.
Fax : 02.38.95.02.29
ISSN : 1632-8523
Conception et réalisation :
Défensevènement 01.41.34.23.45

Agglomération Montargoise

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



visites



Page 3

sport



arrivée Montargis 5^e étape
06/07/05

Page 3

<<DOSSIER>>

spécial bilan mi-mandat 2001-2004

Entretiens avec les Vice-présidents

Pages 4 à 11

événements



Page 11

SOMMAIRE

- **visites**
 - sport : le Tour de France 2005 dans l'AME
 - visite de Jean-François Copé
- 2

- **édito**
 - visites ministérielles
- 3

- **spécial bilan mi-mandat**
 - interviews des Vice-présidents de l'AME
- 4-9

- **développement économique et touristique**
- 10

- **événements**
 - 25 fonctionnaires Japonais reçus par l'AME
 - acquisition d'un chef d'oeuvre de Girodet
- 11

Le Tour de France 2005 dans l'AME



**arrivée Montargis 5è étape
06/07/05**

Le 6 juillet 2005, la Communauté d'agglomération organisera l'arrivée de la 5ème étape du Tour de France, Chambord-Montargis. Cet événement populaire aura un impact immense pour l'image du Montargois : 1200 journalistes internationaux, une retransmission dans 170 pays, plus de 2 milliards de téléspectateurs.



L'AME a confié à l'association "2005, le Tour dans l'AME" la mission d'organiser cet événement sportif et de gérer les partenariats.

Toutes les communes membres de l'AME participeront à cette fête et bénéficieront des retombées médiatiques et économiques de l'arrivée du peloton à Montargis.

Signature du Contrat intercommunal de sécurité en présence du Ministre délégué à l'Intérieur, J.F COPE



Répondant à l'invitation de Jean-Pierre DOOR, Président de l'AME, Jean-François COPE, Ministre délégué à l'Intérieur, est venu honorer de sa présence la cérémonie de signature du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS) de l'Agglomération Montargoise, le jeudi 4 novembre 2004.

Après avoir visité le Centre de Supervision Urbain et la Police municipale de Montargis, puis le Commissariat de la Police nationale, Jean-François COPE a prononcé un discours très concret, apprécié par l'ensemble des élus et partenaires présents au siège de l'AME.

Le Président DOOR avait auparavant présenté ce contrat intercommunal de sécurité, qui a été adopté à l'unanimité des élus et partenaires. Il concerne nos 10 communes et leurs 60 000 habitants. Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) pourra s'appuyer sur ce nouveau dispositif pour être une véritable structure d'actions adaptées à la situation vécue sur le terrain.

Pour l'AME, les principes sur lesquels s'appuie le C.O.P.S. peu-

vent se résumer en trois points : les victimes sont au centre du dispositif ; la prévention et la dissuasion sont d'une importance cruciale ; la sanction doit être ferme mais adaptée et toujours accompagnée d'une réparation. Des groupes thématiques, pour faire émerger des pistes d'action, et des groupes territoriaux, pour mettre en œuvre les programmes d'actions et assurer le " suivi personnalisé des personnes en grandes difficultés ", seront mis en place.

Le Ministre a félicité les élus pour ce travail intercommunal. Il a indiqué qu'il avait lu attentivement ce contrat et qu'il s'en servirait d'exemple au niveau gouvernemental. Il a d'ailleurs devancé les demandes contenues dans le contrat en annonçant la venue de 9 policiers nationaux à Montargis avant la fin de l'année. Il a ensuite signé 22 exemplaires du COPS, le nombre de 22 étant un pur hasard ...





Edito

Pour ce journal "spécial bilan de mi-mandat 2001-2004" des élus communaux, j'ai demandé à tous les Vice-présidents de s'exprimer. Il me semble en effet naturel et démocratique que les représentants des communes membres de l'AME puissent donner leur opinion sur notre action commune.

Dès mon élection à la présidence du District en 2001, j'ai toujours choisi une méthode d'action recherchant l'unanimité sur le fond des dossiers, sans contraintes partisans. C'est pourquoi 99,9 % des délibérations du Conseil communautaire et 100 % des budgets, actes politiques majeurs, ont été adoptées à l'unanimité.

En avril 2001, cela faisait 2 ans que mes prédécesseurs hésitaient entre la création d'une communauté de communes et celle d'une communauté d'agglomération. En quelques mois seulement, nous avons transformé le District en Communauté d'agglomération (arrêté préfectoral du 14 décembre 2001). Le travail en intercommunalité nous permet de mutualiser les moyens tout en conservant l'identité propre des communes. Nous avons mis en place la taxe professionnelle unique, définit l'intérêt communautaire pour les compétences que l'AME partage avec les communes.



Pour la première fois depuis plus de 40 ans, le Conseil communautaire a accepté l'adhésion de deux nouvelles communes. Conflans-sur-Loing et Vimory sont donc membres de l'AME depuis février 2004. C'est le témoignage de l'attractivité de notre Communauté d'agglomération, avec ses 10 communes et 60 000 habitants.

Le dynamisme du Montargois a été confirmé par la venue, à ma demande, de nombreux membres du Gouvernement, dont le Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN.

Les élus de la Communauté d'agglomération travaillent depuis 2001 sur de grands projets intercommunaux permettant un développement durable et solidaire de notre territoire. Développement économique et touristique, sécurité, politique de la ville, environnement, transport, eau et assainissement, aménagement des espaces, culture, sport, vous découvrirez dans ce journal les principales actions de l'AME présentées par mes Vice-présidents.

Les grands projets en cours concernent notamment : la construction d'une Médiathèque tête de réseau et de deux médiathèques relais, l'aménagement urbain de l'Entrée nord et de la gare, la fin de la construction de la nouvelle station d'épuration à Châlette, l'acquisition et la gestion des zones économiques, le développement touristique, l'élaboration d'un Plan de déplacements urbains, la création de pistes cyclables, la création culturelle et sa plus large diffusion, le soutien aux sports d'intérêt communautaire comme le basket, le handball, le rugby, le cyclisme et le handisport, la prévention et la sécurité, la politique de la ville et la rénovation urbaine des quartiers, le renouvellement du parc de bus des transports en communs, le nouveau pôle d'échanges des transports urbains de l'agglomération est en place depuis début mai 2004, avec une nouvelle boutique bus située au milieu des commerces du centre-ville de Montargis.



L'arrivée dans le Montargois de la deuxième étape de la course cycliste internationale Paris-Nice le 8 mars 2004 a été un succès populaire. La société du Tour de France a demandé à la Communauté d'agglomération d'accueillir le 6 juillet 2005 l'arrivée de la 5ème étape du Tour, Chambord-Montargis. Cet événement aura un impact immense avec la présence de milliers de journalistes internationaux, plus de 2 milliards de téléspectateurs.

Notre attractivité croissante nouvelle nous a permis de développer la coopération décentralisée. Nous avons reçu des délégations étrangères d'élus ou de fonctionnaires venues de Chine, du Cameroun, de Russie et du Japon.

L'AME est pris en exemple par le Gouvernement comme une Communauté d'agglomération de référence. Nous continuerons ensemble à travailler au service des Montargois.

Jean-Pierre DOOR
Président de la Communauté d'agglomération
Député-Maire de Montargis

Visites ministérielles :

• **12 mai 2003** : Jean-François MATTEI, Ministre de la Santé, visitait le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise à Amilly puis inaugurerait le nouvel IRM à la clinique de Montargis.

• **23 mai 2003** : l'AME présentait à Jean-François LAMOUR, Ministre des Sports, son vélodrome et son projet d'aménagement avec couverture. L'antenne locale de la CCI recevait Henri PLAGNOL, Secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat, concernant la simplification des procédures administratives relatives aux entreprises, puis il s'est rendu à l'usine Hutchinson.

• **29 août 2003** : au Tivoli, Dominique VERSINI, Secrétaire d'Etat à la Lutte contre l'Exclusion et la Précarité, a participé à une conférence-débat avec les élus de l'agglomération et les principaux responsables d'associations d'aide à l'insertion.

• **10 octobre 2003** : Nicolas SARKOZY, Ministre de l'Intérieur, inaugurerait à Villemandeur la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers de l'agglomération.

• **30 avril 2004** : pour la première fois dans l'histoire un Premier ministre se rendait à Montargis. Jean-Pierre RAFFARIN rencontrait les médecins libéraux à la clinique de Montargis.

• **28 mai 2004** : Gérard LARCHER, Ministre délégué aux relations du travail, a visité la société Sofraser sur la zone d'activités de l'AME à Villemandeur.

• **23 juillet 2004** : l'inauguration de la 71ème Foire de la Madeleine, était présidée par Christian JACOB, Ministre des PME, du Commerce et de l'Artisanat.

• **28 août 2004** : pour le Comice agricole 2004 à Montargis, c'est Nicolas FORISSIER, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, qui nous faisait l'honneur de sa présence.

• **4 novembre 2004** : Jean-François COPE, Ministre délégué à l'Intérieur et Porte-Parole du Gouvernement, est venu participer au siège de l'AME à la signature officielle de notre contrat intercommunal de sécurité.

spécial mi-mandat

2003-2004

Entretien avec les Vice-présidents

<<DOSSIER>>



M. Dupaty

Vice-président aux travaux

Maire d'Amilly

• Question 1 :

Comme Premier Vice-président de l'AME, responsable de la Commission des Travaux, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

Nous avons créé un véritable service technique rendu indispensable après l'extension des compétences de l'AME.

Nous nous sommes attachés à une plus grande cohérence dans la gestion des réseaux (redéfinition de l'ensemble du réseau eaux pluviales).



travaux Entrée Nord

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire d'Amilly, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

La construction de la médiathèque d'Amilly, dans le cadre d'un réseau de trois médiathèques, est une des concrétisations les plus marquantes de nos projets.

- Projet d'aménagement urbain de l'Entrée nord et de la gare
- Prolongement de la rue St Just à Châlette
- Rue de l'Europe à Amilly
- Giratoire du Tourneau à Pannes
- Pistes cyclables
- Mise en place de Skids pour le traitement anti-pesticides de l'eau
- Nouvelle station d'épuration de l'AME à Châlette
- Programmes de travaux eaux pluviales et eaux usées

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) devrait permettre de définir un réseau de pistes cyclables intercommunal, une redéfinition des axes structurant communautaires et une sécurisation des entrées de ville.

Pour faire suite à l'étendue de programmation actuellement en cours sur le site des Tanneries, nous souhaitons voir inscrite la première tranche du Centre régional d'Art Contemporain dans le prochain contrat d'agglomération.



M. Pepin

Vice-président aux Services Publics Locaux,

Maire-adjoint de Châlette-sur-Loing

• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, responsable de la Commission consultative pour les Services Publics Locaux, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

Cette nouvelle commission créée en 2003 fait suite à la loi relative à la démocratie de proximité. La composition de cette commission comprend des élus mais également des représentants d'associations représentatives au niveau de l'Agglomération. Cette participation des usagers a permis d'enrichir les travaux de la commission et d'aider à la réflexion sur des thèmes environnementaux importants comme par exemple : l'eau potable et l'assainissement pour les prochaines années.

• Question 2 :

De manière plus générale, pour l'Adjoint au Maire de Châlette-sur-Loing, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Avec l'élargissement de l'AME, je crains que les objectifs de cohésion sociale et de développement économique soient remis en cause. Je considère qu'avant d'ouvrir l'AME à d'autres communes, il

conviendrait de mettre en œuvre les engagements pris. Je pense au Programme Local de l'Habitat (PLH) et à la mise en place du Plan Déplacement Urbain (PDU) cohérent et utile pour les usagers.



• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Le projet de rénovation urbaine sur le plateau intégrant 3 communes de l'agglomération : Montargis, Villemandeur et Châlette-sur-Loing me semble le plus ambitieux. La création d'une centralité de quartier est une meilleure mixité sociale passant par un renouvellement important des logements devraient permettre la transformation de son image. Dans le cadre des nouvelles compétences économiques, je souhaite, par des projets communs en cohérence avec la charte d'orientation commerciale, renforcer le poids économique du Nord de l'agglomération.

- Analyse des bilans annuels des délégués de l'AME : SMIRTOM, STAM, Lyonnaise des Eaux



M. Demaumont

Vice-président aux Affaires Sociales

Maire de Châlette-sur-Loing

• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, responsable de la Commission des Affaires Sociales, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

La région montargoise rassemble de nombreux organismes et associations dont la mission première est l'aide à la personne, le soutien aux familles et ce dans de multiples domaines. En prenant mes fonctions de Vice-président aux affaires sociales, j'ai pris le temps de les rencontrer, de les écouter. J'ai d'ailleurs souhaité qu'elles participent aux réunions de la commission des affaires sociales et je souhaite poursuivre ces entretiens pour que les décisions du Conseil communautaire répondent réellement à leurs soucis. Pour autant, je considère qu'en matière de politique sociale et de solidarité, l'AME doit faire plus pour répondre aux grandes préoccupations des personnes les plus fragilisées. Je pense en particulier aux personnes handicapées. Aujourd'hui, de nombreuses associations souhaitent la mise en service d'un taxi-bus adapté aux personnes à mobilité réduite. C'est une juste revendication et je la partage. C'est la raison pour laquelle, je souhaite que le Conseil communautaire aide la STAM à mettre en service un bus répondant à cette spécialisation. L'autre sujet qui me tient à cœur est de valoriser tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour faire vivre cette indispensable solidarité. C'est pourquoi je souhaite les rassembler autour d'un projet de rédaction d'une charte de la solidarité. Enfin je pense à l'hébergement des personnes âgées en maison de retraite, un important effort reste à faire pour permettre l'accueil de celles-ci dans des conditions financières acceptables.

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire de Châlette-sur-Loing, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Les grands projets, arrêtés dans le contrat d'agglomération par l'ancienne majorité de gauche de l'AME (anciennement le District) vont enfin sortir de terre, je pense à l'Entrée nord et au réseau des médiathèques, j'en suis heureux. L'AME

a pris trop de retard, il faut rattraper le temps perdu et je constate avec regret que ces 3 années n'ont pas été utilisées pour renforcer la concertation avec les habitants et les forces vives de l'agglomération. Par ailleurs, je considère que la Communauté d'agglomération doit répondre à des enjeux urbains considérables nécessitant des efforts importants en matière de cohésion sociale et de solidarité fiscale. L'arrivée de communes rurales, sans concertation, ni élaboration d'un projet global ne peut que nuire à l'esprit même de la loi sur l'intercommunalité et à la cohésion sociale.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Une plus grande attention des maires des communes membres, une réelle concertation avec tous les habitants pour un vrai projet de développement. Actuellement, nous sommes en discussion avec le Conseil Régional dans le cadre de la rédaction de la future charte d'agglomération qui débouchera sur un contrat d'agglomération. Je considère que la question du développement de l'agglomération, de son rayonnement doit faire l'objet d'une large concertation parmi nos concitoyens. Les associations culturelles, sportives, sociales et caritatives, d'éducation populaire, les syndicats et les partis politiques doivent être concertés sur le projet du futur contrat d'agglomération. D'autant que ce contrat engagera l'agglomération pour les dix années à venir. Par ailleurs, la question de l'emploi et de la formation reste une des priorités qui motive toute mon intervention. Je pense à Hutchinson et à la création du site ARBORIA à Pannes et du pôle technologique sur le site du Château Blanc. Pour conclure, la ville de Châlette va organiser des assises de la ville jusqu'au printemps 2005, à cette occasion, j'inviterai le corps social à participer activement à l'élaboration d'un projet de développement dans le cadre d'une agglomération solidaire et ambitieuse pour les habitants.



M. Supplisson

Vice-président aux Finances et aux Sports

Maire-adjoint de Montargis

• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, responsable de la Commission des Finances et de la Commission des Sports, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ces domaines ?

Dès notre arrivée en 2001, nous nous sommes attelés rapidement à de grands projets. Nous avons transformé le District en Communauté d'agglomération avec la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique : cette transformation a eu des bénéfices financiers immédiats. Notre dotation globale de fonctionnement est passé de 1 million d'euros en 2001 à 2,3 millions d'euros en 2004. Entre 2000 et 2003, la croissance de l'investissement a été de 40 %, tout en poursuivant le désendettement. Nous avons mis en place des procédures plus transparentes et conformes à la loi : signature de convention avec toutes les associations subventionnées ; transfert du personnel "ordures ménagères" du District au SMIRTOM. Compte tenu de l'accroissement des compétences de l'AME, le nombre d'agents est passé de 23 en 2001 à 50 en 2004, par recrutements ou transferts de personnels communaux. Nous avons mis en place des tickets restaurants pour les agents de l'AME et nous avons accru la subvention du Comité des Œuvres Sociales.

Sur le plan des sports, depuis 2001, nous avons transféré le vélodrome à l'AME et proposé un projet pour son aménagement et sa couverture. Nous avons multiplié des manifestations sportives internationales avec notamment le festival des arts martiaux en 2003, le Paris-Nice en 2004 et le prochain Tour de France le 6 juillet 2005. Nous avons reconnu d'intérêt communautaire cinq sports : le basket, le rugby, le hand-ball, le cyclisme et le handisport...

FINANCES :

- Transformation du District en Communauté d'agglomération
- Mise en place Taxe Professionnelle Unique harmonisée sur les 10 communes
- 2001 : DGF de 1 million d'€ - 2004 : DGF de 2,3 million d'€
- 40 % de croissance de l'investissement entre 2000 et 2003
- Baisse de la dette : 29,5 million d'€ fin 2000; 20 million d'€ fin 2003
- Adhésion de Conflans et de Vimory
- Acquisition des zones économiques
- Mise en place des tickets restaurant pour les agents de l'AME

SPORT :

- Transfert du Vélodrome à l'AME et projet de couverture
- Manifestations sportives internationales : Gala de gymnastique France-Russie; festival des arts martiaux 2003 ; Paris-Nice 2004 ; Tour de France 2005
- Stages sportifs Ville Vie Vacances intercommunaux
- Sports d'intérêt communautaire : basket, rugby, handball, cyclisme, handisport



• Question 2 :

De manière plus générale, pour l'Adjoint au Maire de Montargis, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Dans le respect des identités de chacune des communes, l'AME a réussi à fédérer tous les élus sur de grands projets qui n'auraient jamais vu le jour sans cette mutualisation des moyens. Médiathèques, aménagement entrée nord, zones économiques modernes, rénovation urbaine des quartiers, voilà quelques exemples des actions positives concrètes de la Communauté d'agglomération...

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Nous sommes entrain de finaliser l'élaboration d'un Projet d'agglomération 2005-2015 qui permettra d'avoir une vision d'ensemble et dans la durée des actions de l'AME. Le prochain grand projet concernera la rénovation urbaine du quartier Kennedy-Château-Blanc qui concerne trois communes et permettra d'assurer une meilleure cohésion sociale.



M. Rizzo

Vice-président à l'Intercommunalité,
Maire-adjoint d'Amilly

• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, responsable de la Commission Intercommunalité, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

La commission a travaillé dans trois directions : l'élaboration des statuts et du règlement intérieur de l'Agglomération, l'extension du périmètre au profit des communes de Conflans s/Loing et de Vimory, la définition de l'intérêt communautaire, c'est-à-dire fixer ce qui relève de la compétence de l'Agglomération et ce qui demeure de la responsabilité de la commune

• Question 2 :

De manière plus générale, pour l'Adjoint au Maire d'Amilly, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Ces évolutions positives sont nombreuses et il est difficile de faire un choix. Je suis très satisfait de la mise en place d'une véritable politique de la ville avec la création d'un conseil intercommunal de prévention de la délinquance, sans oublier la réflexion sur l'aménagement

des quartiers sensibles. L'élu amillois se félicite aussi de la construction d'une médiathèque dans le bourg en 2005-2006.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Le prochain contrat d'agglomération qui devrait couvrir les années 2005-2009 doit permettre à l'Agglomération d'ouvrir une nouvelle phase de son développement. Parmi les projets qui me tiennent à cœur, je citerai la construction de la médiathèque centrale à Montargis, la poursuite de l'aménagement des entrées de ville, le nouvel office de tourisme, le renforcement de la politique culturelle avec le projet de centre d'arts contemporains. Par ailleurs, le soutien du Conseil Général aux actions de l'Agglomération offre une perspective nouvelle et intéressante.

- Statuts et règlement intérieur de l'AME
- Extension du périmètre
- Définition des intérêts communautaires



M. Bonneau

Vice-président
Maire de Vimory

• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans le domaine de l'information, communication et NTIC ?

Depuis 2001, l'AME a considérablement accru ses moyens de communication.

Quelques exemples :

- Envoi des rapports annuels d'activités à tous les Conseillers Municipaux de l'Agglomération et à chaque Président des Communautés d'Agglomération de France,
- Création d'un site Internet,
- Refonte du journal de l'AME,
- Organisation d'une cérémonie des vœux réservée aux Institutionnels,
- Création de vœux spécifiques aux membres des personnels de l'AME et à ses élus. Selon le souhait du Président DOOR, ces cérémonies se déroulent chaque année dans une commune différente.
- NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) : l'AME travaille en relation avec le Conseil Régional et le Conseil Général en vue de projets de réseaux haut débit dans les Communes et la création d'espaces publics numériques.



- Création site internet, NTIC, informatisation des services de l'AME
- Rapports d'activités, Journal de l'AME, Guide touristique Chinois
- Cérémonies vœux aux institutionnels, vœux aux personnels
- Les 1ères Rencontres du Monde économique

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire de Vimory, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Membre de la Communauté d'Agglomération depuis février 2004, nous bénéficions en date du 1er septembre en partenariat avec la STAM d'un réseau d'autobus pouvant être utilisé deux fois par semaine les mercredi et samedi et également de la maison médicale au Centre Hospitalier de l'AME.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Notre souhait est de voir naître pour cette seconde partie de ce mandat communautaire deux projets :

- Celui des transports urbains scolaires en partenariat avec la STAM après rediscussions et concrétisation pour la rentrée scolaire de septembre 2005.

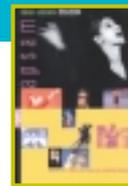
- Le souhait de voir reconnaître l'intérêt communautaire de certaines voies communales telles que : rue de l'Aérodrome, rue de la Moulinerie – route de Lisleton, rue des Perrins.



M. Delaveau

Vice-président à la Culture

Maire de Paucourt



• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME chargé de la Culture, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

Avec la transformation du District en Communauté d'Agglomération, les actions de la commission culturelle ont pu sensiblement se renforcer. Je citerai l'aide aux compagnies locales de dimension communautaire, la mise en œuvre du contrat ville-lecture avec une forte implication de l'AME dans le Salon du Livre, la construction du réseau de médiathèques dans le cadre du contrat avec la Région. Enfin, je me réjouis du succès toujours plus confirmé des saisons culturelles confiées à l'APSAM.

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire de Paucourt, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Le passage en Communauté d'Agglomération a permis de bénéficier de ressources nouvelles et d'acquiescer ou de renforcer les compétences communautaires. Je pense aux actions de développement économique essentielles pour l'emploi dans notre agglomération, mais aussi par exemple aux actions en direction du tourisme et du cadre de vie. L'Agglomération a beaucoup de potentialités. Les 10 communes peuvent ensemble les développer en respectant leurs différences et leurs spécificités.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

L'Agglomération est en train de mettre en œuvre des projets lourds, requalification de l'Entrée nord, réseau de médiathèques, ..., nécessitant des financements très importants. Dans ce contexte, je ne crois pas qu'il soit réaliste de prévoir de nouveaux projets de grande envergure pour la seconde partie de notre mandat. Par contre, les "petites" communes ont des besoins spécifiques : amélioration des voiries, réseau d'eaux pluviales, assainissement, entre autres, et je souhaite donc très fortement qu'un juste équilibre soit préservé entre "petites" et "grandes" communes pour pouvoir faire aboutir nos projets. Enfin, puisque nous parlons des projets, la Maison de la Forêt à Paucourt devrait être opérationnelle en 2006, ce qui me satisfait beaucoup.

• Construction en réseau d'une Médiathèque centrale et de deux médiathèques relais
 • Contrat ville-lecture
 • Spectacles : + 64 % du nombre d'entrées en 3 ans, à budget constant de l'AME.
 Succès total.
 Depuis 2001, suite aux nombreuses demandes, les spectacles sont de plus en plus souvent doublés, triplés, quintuplés. Plus de 7000 jeunes, dans le cadre scolaire, chaque année. Souvenez-vous : Tri Yann, Césaria Evora, Manu Dibango, Phéde, Grands Motets de Lully et de Bach, Ladies Night, Francis Perrin, Hirsch et Dupérey, etc ...



M. Letort

Vice-président

Maire de Conflans s/Loing



• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

Depuis 2001, des élus et des fonctionnaires étrangers sont venus à Montargis voir comment fonctionne l'Agglomération. Par exemple, des camerounais ont participé au siège de l'AME à des réunions sur le développement économique, une délégation de fonctionnaires territoriaux russes a travaillé sur nos dossiers d'urbanisme. Notre attractivité continue de servir d'exemple puisque nous avons reçu récemment une délégation de fonctionnaires territoriaux japonais afin d'échanger notre "savoir-faire", notre expérience dans le domaine du développement économique et touristique de notre territoire.

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire de Conflans, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Depuis notre arrivée dans l'Agglomération début 2004, notre commune peut bénéficier du passage des cars de la STAM (4 fois par semaine). Par ailleurs, nous pouvons depuis cette date faire appel aux médecins de garde de l'agglomération ainsi qu'au SMUR.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Il y a plusieurs projets que nous souhaitons voir se développer sur notre commune dans les prochaines années telle que l'implantation d'une halte fluviale sur les bords du canal de Briare, afin de favoriser le tourisme. Il serait bon également de prévoir une piste cyclable à partir du carrefour du CD 923 en longeant la départementale 93 en direction d'Amilly, afin de rejoindre la piste cyclable prévue route des ponts sur la commune d'Amilly. D'autre part, un chemin de randonnée pourrait se faire le long de l'Ouanne en venant de l'Yonne, en concertation avec les communes de Douchy, Triguères, Château-Renard, Gy-les-Nonains et Amilly.

• Coopération décentralisée :
 réception de délégations chinoise, russe, camerounaise et japonaise



M. Laurent

Vice-président à la Sécurité,
à l'Accessibilité et à l'Évaluation des Charges
Maire de Pannes

- Accessibilité handicapés
- Sécurité incendie
- Évaluation transferts de charges

• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, responsable de la Commission de Sécurité et d'Accessibilité et de la Commission d'Évaluation des Charges, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ces domaines ?

Ce sont deux commissions complètement différentes. La première existait déjà avant la transformation du District en Communauté d'agglomération. Depuis une dizaine d'années que je pilote cette commission, la sécurité du public ainsi que l'accessibilité des personnes handicapées ne cessent de s'améliorer. Cette commission, qui travaille une demi-journée par semaine, émet de moins en moins d'avis défavorables, ce qui prouve que les responsables des lieux publics sont de plus en plus conscients du besoin de la sécurité et d'accessibilité attendu par les usagers. Tout le monde peut remarquer que les emplacements réservés aux handicapés sont de plus en plus respectés. Quant à la commission d'évaluation des transferts de charges, elle n'existe que depuis la création de l'AME. Elle consiste à établir un constat financier du coût des nouvelles compétences prises par l'Agglomération en remplacement des communes. Elle ne peut que reposer sur la confiance dans les chiffres annoncés par les communes.

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire de Pannes, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Je répondrai sans aucune hésitation, le développement économique qui est une compétence obligatoire de la nouvelle agglomération. Avant 2001 chaque commune du District créait sa ou ses zones d'activités ou commerciales sans qu'il y ait de cohérence entre elles pour de simples raisons purement financières, de recettes, de taxe professionnelle. Aujourd'hui la presque totalité des zones a été transférée à l'Agglomération, la taxe professionnelle n'est plus perçue par les



communes et il y a concertation avant toute implantation de nouvelles entreprises. La zone ARBORIA est plus vouée aux entreprises consommatrices de superficies de terrains importantes. Le fait qu'elle soit d'intérêt communautaire lui apporte une place plus importante au sein du département et au delà.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Le moins possible de projets nouveaux consommateurs de crédits d'investissement et de fonctionnement. Avec sa nouvelle station d'épuration, ses trois médiathèques en gestation, le déplacement de l'AME, le bon niveau d'équipement de la STAM, l'amélioration de la qualité de l'eau, la requalification de l'Entrée nord, les budgets à venir sont déjà bien chargés. Par contre si le réseau routier national avec le doublement de la RN 60, le réseau routier départemental, les réseaux communaux en général sont en bon état, il n'en est pas de même pour les voiries dites d'intérêt communautaire. En ce domaine il y a beaucoup à faire et donc un besoin important de crédits. Tout nouveau projet quel qu'il soit grèverait le financement indispensable et urgent à la requalification, l'entretien d'un grand nombre de kilomètres de voirie. Par contre, je ne verrai pas d'un mauvais œil une nouvelle extension de périmètre de l'Agglomération, après l'adhésion de Vimory et de Conflans, mais en ce domaine il faut que les communes concernées soient demanderesse. Je serai également un défenseur du maintien et du développement du commerce en milieu rural afin que les petites communes ne deviennent pas de simples dortoirs sans vie abandonnant les personnes âgées, notamment à une dépendance dans leur vie quotidienne.



M. Ferrari

Vice-président à l'Environnement
Maire de Cepoy

Développement durable



• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, responsable de la Commission de l'Environnement, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

Pas trop de problèmes sur l'environnement si ce n'est la véritable Entrée nord de l'agglomération à Cepoy où une entreprise a cru devoir déboiser un magnifique coin de verdure !

Et la prolifération des chats n'a toujours pas trouvé de solution faute d'argent.

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire de Cepoy, quel-

les ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Incontestablement, l'AME a apporté une dynamique qui faisait défaut depuis longtemps.

Tout évolue dans le bon sens.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Faire en sorte que les petites communes de l'AME puissent faire entendre leurs voix et leurs besoins plus facilement.



M. Le Danvic

Vice-président, à l'Urbanisme et au Logement,
Maire de Corquilleroy

• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, responsable de la Commission Urbanisme et Logement, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

L'AME a une politique d'acquisition de réserves foncières en vue de projets futurs, d'adaptation de son Plan d'Occupation du Sol (POS) intercommunal aux diverses orientations des communes. L'AME a établi un Plan Local de l'Habitat permettant une cohérence d'ensemble dans sa politique de logements. Nous travaillons actuellement à la transformation de notre POS en Plan Local d'Urbanisme, ce qui entraîne de fait une révision complète de notre POS.

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire de Corquilleroy, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

Elles sont nombreuses. Je pense notamment pour Corquilleroy à la finalisation du réseau eaux usées dans le secteur aggloméré, au raccordement des eaux pluviales, à l'aménagement de pistes piétonnes et cyclables sur la route de Château-Landon. Il faut aussi noter la rapidité des changements avec la transformation du District en Communauté d'agglomération. La création de l'AME est marquée particulièrement par le choix du développement économique comme nouvelle compétence.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

J'en citerai plusieurs :

- création d'un rond-point en commun avec le Conseil Général au carrefour Libération-Pichon-Château-Landon
- aide au projet de sécurité sur les voies départementales et communales
- prise en compte du réseau eaux usées dans les hameaux éloignés
- aménagement des accès aux écoles
- programmes eaux pluviales et trottoirs

Je souhaite que les gros projets d'infrastructure communautaire continuent de progresser en laissant un peu de temps et de moyens aux projets plus spécifiques de chacune des communes et notamment des plus "petites".

- Réserve foncière
- Transformation du POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Aménagements urbains



M. Point

Vice-président aux Transports
Maire de Villemandeur



• Question 1 :

Comme Vice-président de l'AME, responsable de la Commission Transports, quel bilan tirez-vous de l'action de l'AME depuis 2001 dans ce domaine ?

En tant que Vice-président responsable de la commission transports, je tire un bilan positif de l'action de l'AME dans ce domaine.

En effet le transfert de la halte d'échanges place Mirabeau a entraîné une augmentation significative du nombre d'usagers transportés par la STAM. De plus, la politique de modernisation du parc de bus confirmée par l'achat de nouveaux bus ultra modernes, l'année prochaine, ne pourra que conforter l'attractivité de ce service.

• Question 2 :

De manière plus générale, pour le Maire de Villemandeur, quelles ont été les évolutions positives les plus importantes de l'AME ?

En tant que maire de Villemandeur je pense que les évolutions positives les plus importantes sont la reconnaissance de l'intérêt communautaire du parc d'activités de Villemandeur ainsi que du parc d'activités "ARBORIA" en cours de réalisation.

Ces parcs d'activités en leur qualité d'outils de développement permettront, je l'espère vivement, de lutter efficacement contre le chômage.

• Question 3 :

Quels sont les projets nouveaux que vous souhaiteriez voir naître lors de la seconde partie de votre mandat communautaire ?

Je souhaiterais que soient engagés les projets suivants :

- aménagement de l'avenue Henri Barbusse constituant l'entrée Ouest de l'Agglomération de Montargis pour le trafic venant de Sully et d'Orléans,
- aménagement du futur lotissement des Ponets Nord avec réalisation de logements sociaux,
- réalisation de l'aménagement de la plaine du Château Blanc (secteur du Plateau)

- Modernisation du parc de bus
- Nouvelle boutique bus
- Nouveau pôle d'échanges du réseau



M. Haghebaert

Conseiller communautaire chargé du développement économique et touristique, Maire-adjoint d'Amilly



Le développement économique et touristique ainsi que la formation et l'emploi constituent un nouveau domaine de compétences, dont a été dotée l'AME, lors de sa constitution, en remplacement du District, en décembre 2001.

Compte tenu de cette situation particulière, ce bilan établi à mi-mandat, intègre de facto, des actions visant à ce que l'AME puisse exercer efficacement ses nouvelles compétences. En ma qualité de Vice-Président de la commission développement économique et touristique, je constate avec satisfaction que cet objectif a été atteint.

Les premières actions importantes portaient sur le transfert des dossiers et la reprise de la gestion des parcs d'activités commerciales et industrielles et des campings de La Forêt à Montargis et des Rives du Loing à Cepoy.



Grâce à une bonne implication des élus et du personnel des communes concernées, ce transfert a été réalisé dans les meilleures conditions.

J'estime que l'AME a gagné brillamment ce premier challenge.

Simultanément a été créé au niveau de l'AME, un service en charge du développement économique et touristique, qui, très rapidement, a été pleinement opérationnel pour assurer la poursuite des actions engagées par les communes et gérer les nouveaux dossiers.

La commission en charge de ce domaine, après plusieurs séances de travail, a défini les grandes orientations de la politique économique et les a déclinées en actions. Des dossiers difficiles ou complexes ont permis de révéler que l'AME dispose d'une commission dynamique et efficace. Dans le secteur du commerce, l'AME a terminé la rédaction de la charte d'urbanisme commercial et a participé aux travaux d'élaboration du schéma départemental de développement de l'équipement commercial.

Elle est devenue membre du syndicat mixte Arboria. A côté des différentes communes et de la Chambre de Commerce elle a joué un rôle actif pour résoudre les difficultés liées aux fouilles archéologiques et pour la réalisation de la promotion de ce parc d'activités au bord de l'autoroute A77.

L'AME a acquis le Camps Militaire dit "CM 108" dénommé maintenant Parc d'Activités de Chaumont, et a défini la destination des terrains et des installations. Face aux locaux dédiés au SMIRTOM, devraient s'installer prochainement des entreprises de travaux publics, comme le laisse apparaître ses capacités, ses représentants ont mené de nombreuses actions, l'AME est devenue un acteur incontournable du monde de l'économie.

Pour faire connaître ses capacités, ses représentants ont mené de nombreuses actions de communication auprès des partenaires concernés par le développement économique. Ces différentes actions commencent à porter leurs fruits. Des investisseurs s'adressent maintenant directement à l'AME, pour la réalisation de leur projet.

Dans le secteur du tourisme, l'AME a participé à une étude importante sur le développement du tourisme du Gâtinais Est Loiret, puis s'est investie dans l'élaboration d'un projet concernant un circuit multi-usage mettant en connexion le Bassin de la Seine et la Loire en passant par le Montargois.

Un circuit de découverte de la présence chinoise sur l'agglomération pendant les années 20, ainsi que le guide d'accompagnement correspondant sont en cours d'achèvement. Ces actions importantes devraient en principe se concrétiser dès l'année prochaine par une augmentation significative du nombre de touristes, et par l'amélioration de la notoriété de l'Agglomération montargoise.



Une délégation de 25 fonctionnaires japonais reçue par l'AME



L'association des fonctionnaires des villes et villages de la préfecture de Chiba, près de Tokyo, comprend 3000 membres. Par l'intermédiaire d'une agence de voyages parisienne, ils ont demandé à Jean-François PEZAIRE, Directeur de

Cabinet du Président de l'AME, si la Communauté d'agglomération pouvait recevoir une délégation de 25 membres, venant des villes de Otaki, Iio, Kurimoto, Tako, Hikata, Tounosho, Unakami, Hikari, Nosaka, Isumi, Onjuku, Ohara, Misaki, Maruyama, Wada et Amatsukominato. Les Japonais étaient en effet très intéressés par le développement économique et touristique du Montargis.

Robert LETORT, Vice-Président de l'AME, a donc accueilli la délégation le mercredi 13 octobre 2004 au siège de l'AME. Après la cérémonie protocolaire, le programme de la matinée était chargé :

- Réunion de travail, avec notamment Guy HAGHEBAERT, Conseiller

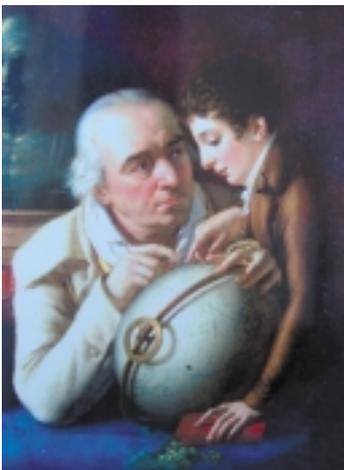
communautaire responsable de la commission développement économique et touristique, Roger CERVEAU, Président de l'Office de tourisme de l'Agglomération (OTSI).

- Visite pédestre de la ville de Montargis ;
- Visite en autocar de la zone d'activités Arboria à Pannes, de la zone commerciale Antibes et de la zone industrielle à Amilly.

Les fonctionnaires territoriaux japonais ont posé de nombreuses questions sur le tourisme vert et l'environnement. Ils ont été très surpris par la taille modeste en nombre d'habitants de nos communes en comparaison de celle des villes du Japon. Sakai Tamon, Chef de la délégation, a remercié vivement les représentants de l'AME pour leur accueil, pour les échanges d'expériences et pour les documents d'information fournis par l'AME et l'OTSI.



Acquisition d'un chef d'oeuvre de Girodet



L'AME a l'occasion unique d'acquiescer le futur chef d'oeuvre du Musée Girodet.

Il s'agit de "La leçon de géographie", oeuvre majeure du célèbre peintre montargois Anne-Louis GIRODET-TRIOSON (1767-1824). La France pensait avoir perdu ce tableau pendant la guerre en 1940. Réapparue sur le marché de l'art fin 2002, cette oeuvre représente le docteur TRIOSON, père adoptif de l'artiste, donnant une leçon de géographie à son fils Benoît-Agnès.

Elle est proposée à l'AME au prix de 2,5 millions d'euros.

L'intérêt par rapport à la collection du Musée Girodet est d'une part de compléter des portraits du père et du fils et d'autre part de constituer la pièce maîtresse de la collection.

Le Ministre de la Culture, Renaud DONNEDIEU de VABRES, a informé M. DOOR qu'une subvention d'Etat de 2 millions d'euros, représentant 80 % du coût total, est accordée à la Communauté d'agglomération pour l'acquisition de ce tableau.

Le Conseil communautaire de l'AME, à l'unanimité, a autorisé le Président DOOR à se porter acquiescer de cette oeuvre, au nom de l'AME, et a approuvé le plan de financement prévisionnel de cette opération.

L'AME s'est engagée sur le financement des 500.000 €. Des partenariats financiers auprès du Conseil général du Loiret (à hauteur de 200.000 €) et du Conseil régional du Centre (à hauteur de 200.000 €) ont été sollicités. L'AME participera à hauteur de 100.000 €. Le mécénat a également été appelé pour réduire les subventions demandées, sachant par exemple que la participation d'une société peut donner lieu à une déduction fiscale de 60 % dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine national.

La réponse au Ministère devrait être donnée avant la fin de l'année. Il serait dommage d'abandonner ce chef d'oeuvre, d'autant plus que le Musée Girodet possède déjà Le Code Civil de Napoléon et le Mustapha.